Genève

Autor(en): **C.C.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **69 (1981)**

Heft [3]

PDF erstellt am: **19.03.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-284332

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

D'un canton à l'autre

des rencontres avec des écrivains, des poètes, des auteurs dramatiques, des voyageurs parfois, membres du Lyceum ou venant de l'extérieur. Acclamée présidente d'honneur, Mme Simone Jaccottet-Dubois reste en charge jusqu'au mois de juin. La nouvelle présidente est élue pour quatre ans. Elle est rééligible une seule fois pour une durée de quatre ans. Quant au Comité du club, il s'est également renouvelé et les charges de ses membres seront définies ultérieurement.

M. K.

VAUD

Réinsertion professionnelle : ne pas confondre !

Clés pour le travail offre aux femmes, n'ayant jamais travaillé ou ayant cessé leur activité depuis plusieurs années, des stages de sept semaines (dont 2 en entreprise). Ces stages sont placés sous la responsabilité du Centre de liaison des associations féminines vaudoises qui a créé un fonds (dons + marché aux puces + subside), voici deux ans, permettant d'aider les femmes qui ne peuvent s'acquitter du prix du cours : les Fr. 50.– à 750.– qui sont demandés aux participantes ne suffisent en effet pas à couvrir les frais du stage. Les stages ont lieu à la Maison de la femme et c'est là qu'on peut s'inscrire le mardi de 9 heures à 11 h. 45 et le jeudi de 9 heures à 11 h. 45 et de 14 heures à 17 heures (Eglantine 6, tél. 23 33 22).

Retravailler-Corref a tenu son assemblée constitutive, le 5 février dernier. C'est une association indépendante, financée par les cotisations de ses membres (Fr. 25.– au minimum) et par le prix demandé aux stagiaires (de Fr. 100.– à 600.– pour cinq semaines). Pour tout renseignement, s'adresser à Corref, rue Marterey 36, tél. 23 46 26.

S. Ch.

Pas de femme au Conseil d'Etat

Dans notre dernier numéro, je disais **l'espoir** des femmes d'avoir une candidature féminine pour l'élection au Conseil d'Etat et d'avoir peut-être, pour la première fois en Suisse, une femme à l'exécutif cantonal. **Yvette Jaggi n'a pas été choisie** par son parti, il s'en est fallu de 3 antiféministes : + 3 voix pour elle et — 3 voix pour son adversaire et elle passait ! C'est un grand échec, non pas pour elle – 180 suffrages, c'est magnifique ! — mais c'est un grand échec pour les femmes. C'est la preuve que tout n'est pas encore gagné, que nous avons encore bien des résistances à vaincre avant que les chances soient vraiment égales.

Je dis ici ma **colère** ; je dis la colère de toutes les femmes que j'ai rencontrées depuis le 24 janvier. Il faut que les femmes de toutes les tendances politiques luttent encore bien fort pour arriver à une vraie égalité et à un changement des mentalités.

P.-S. La radio avait annoncé par erreur qu'Yvette Jaggi était élue à la vice-présidence du Parti socialiste suisse, fausse nouvelle que nous avons malheureusement reproduite dans notre dernier numéro. Yvette Jaggi a été élue **membre du Comité directeur.** **S. Ch.**

AU GRAND CONSEIL :

Rayons laser et intensité sonore

La députée Christiane Jaquet avait déposé, en mai 1980, une interpellation soulevant deux problèmes : celui de l'utilisation d'appareils à rayons laser dans les établissements de nuit et celui de l'intensité sonore de la musique et des bruitages provoqués par l'emploi d'amplificateurs et autres appareils utilisés dans ces mêmes établissements.

A cette interpellation intéressante, le Conseil d'Etat a répondu, lors de la session de novembre-décembre, par une étude approfondie. Sur 95 établissements contrôlés, 3 seulement ont des appareils à rayons laser ; le danger n'est donc pas là, mais il réside dans le fait que des appareils sont loués pour des bals occasionnels. La police du commerce a déjà refusé des autorisations de soirées à des groupements voulant utiliser des appareils dont le mode d'emploi n'offrait pas assez de garanties. Même politique en ce qui concerne l'intensité sonore ; une large information a été faite. Par ailleurs, le Conseil d'Etat présentera incessamment un projet de modification de la **Loi sur la police des établissements publics** tendant à soumettre à autorisation l'exploitation d'appareils à rayons laser, de même qu'à poser certaines limites pour l'utilisation des appareils de sonorisation.

La députée C. Jaquet s'est déclarée très satisfaite de cette réponse.

A. P.

GENÈVE

Mixité parmi les mères-chefs ?

L'Association genevoise des mères-chefs de famille tenait le 12 février son assemblée annuelle. Sa présidente, Mme Myriam Mayenfisch, a fait le bilan des activités de l'année 1980.

« Le char est lourd à tirer » : tel est le sentiment de plusieurs responsables. Les idées ne manquent pas, mais il est difficile de trouver les disponibilités nécessaires pour mener les projets à bien. En outre, cinq problèmes restent au centre des préoccupations : le recouvrement des pensions alimentaires, particulièrement à l'étranger ; l'AVS ; le système fiscal, le travail à temps partiel, et le recyclage. Plusieurs de ces questions seraient à débattre sur le plan fédéral. Mais il n'est pas question, pour le moment, de songer à créer une Association des « mères-chefs » sur le plan suisse : le travail d'entraide, au niveau du canton, reste le plus important, et risquerait d'être paralysé par la dépendance à un organe faîtier.

Mme Mayenfisch a suggéré enfin la possibilité d'accueillir des pères seuls ayant des enfants à charge, idée qui ne souleva pas d'opposition parmi l'assemblée, « à condition, précise une des membres, que l'on maintienne des réunions entre femmes ». Cette expérience ayant déjà été tentée par les groupes de Bâle, Zürich et Berne, à la satisfaction de leurs membres, l'Association genevoise prévoit un sondage afin de connaître précisément l'avis des membres de son canton. Des pères-chefs bientôt aux « mères-chefs » ? Pourquoi pas...

C. C.

NOMINATION

Mme Danièle Vogt-Favre (BE)

a été nommée présidente au Conseil de ville (législatif) de la Neuveville.

A VENIR

Association des Mères chefs de famille (NE)

Jeudi 5 mars : Le rôle des grands-parents dans l'éducation (en collaboration avec l'Ecole des Parents).

Mardi 31 mars : Assemblée générale de l'AMCF.

Fédération romande des consommatrices (NE)

Section cantonale neuchâteloise

Jeudi 2 avril : Assemblée générale cantonale à La Chaux-de-Fonds, Salle SSEC, Serre 62. 19 h. 15, assemblée statutaire. 20 h. 15, débat.

Au Lyceum-Club (VD)

Rue de Bourg 15, Lausanne

Vendredi 13 mars : récital de Maria Friedmann, pianiste. (20 h. 30)

Vendredi 20 mars : trio de Haendel par Tatiana Valleise-Djourova (violoncelle), Borislav Djourov (violoncelle) et Elka Latinova (piano). (20 h. 30)

Vendredi 3 avril : causerie-audition : Schubert par Hélène Fackler. (20 h. 30)

Vendredi 10 avril : récital d'Angela Colonna, pianiste. (17 heures)

Femmes de carrières libérales et commerciales (VD)

Club de Lausanne

Jeudi 26 mars : Visite du Journal 24 Heures et des Imprimeries réunies. (20 heures). Prière de s'inscrire : 23 77 32.